

“ Cet ordre est pour rester en force jusqu'au jour où le dit Asile sera mis sous le contrôle du Diocèse de Cleveland.

“ Je regrette profondément la nécessité de cet acte ; mais je ne puis permettre que le Diocèse soit plus longtemps taxé pour un Asile, sur lequel le Diocèse n'a aucun contrôle.

Votre tout dévoué,

(Signé) † R. GILMOUR,
Ev. de Cleveland.”

(Voir aux Pièces Justificatives No. 9 — l'original en anglais, page XIX).

Cet ordre de ne plus quêter pour leur Asile fut ainsi intimé aux Sœurs de la Charité à peu près dans le temps où les collectes annuelles avaient coutume de se faire. Elles se firent généralement dans les paroisses de la Ville de Toledo par les soins de Messieurs les Curés ; mais le plus grand nombre d'entre eux en envoyèrent le produit à Mgr l'Evêque de Cleveland, selon l'ordre qu'ils en avaient reçu.

Embarras
des Sœurs.

Cette défense si expresse de ne plus recourir à la charité publique pour leur Asile devait nécessairement causer aux Sœurs un très-grand embarras et les mettre bientôt dans l'impossibilité de continuer leurs œuvres, à moins de voir augmenter leurs dettes déjà si considérables.

Cependant les Sœurs ne pouvaient croire que Mgr Gilmour persisterait longtemps à leur ôter ainsi les moyens de vivre et de faire le bien ; c'est pourquoi elles laissèrent s'écouler quelques mois, continuant leurs œuvres comme elles purent, espérant toujours que Sa Grandeur reviendrait sur sa décision.

Mais il n'en a rien été. La Supérieure Générale, au mois de Mars dernier, écrivit de nouveau à Mgr Gilmour, pour lui exposer la détresse de ses Sœurs de Toledo, et lui adressa la lettre qui suit :

Montréal, 4 Mars 1885.

“ A SA GRANDEUR, MGR GILMOUR, EVÊQUE DE CLEVELAND.

Monseigneur,

“ Depuis que Votre Grandeur, par Sa lettre du 28 Octobre dernier, nous a déclaré que nous ne pourrions plus compter pour le soutien de notre Asile sur les quêtes publiques, qui se faisaient chaque année pour cet objet dans la ville de Toledo et dans le Diocèse, nous n'avons pas cessé de Vous considérer et vénérer toujours comme notre premier Pasteur et Père (en ce Diocèse), et comme le Père et le Protecteur de nos pauvres et de nos